

**Objet:**

Régularisations d'amortissements relatifs au cheptel

Vu l'article L2321-2, L2321-3 et R2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la délibération 2018/115 du 13 décembre 2018 ;

Considérant qu'il y a lieu d'amortir le cheptel sur une durée maximale de trois ans ;  
Considérant qu'à l'occasion d'un rapprochement des états d'inventaire tenus par le comptable public et par la Ville, l'amortissement du cheptel n'a pas été constaté depuis 2016;  
Considérant que la régularisation des amortissements sur exercice clos est une opération d'ordre non budgétaire ;

Il vous est demandé d'autoriser Madame la Maire à régulariser les fiches d'inventaires suivantes :

N° INVENTAIRE	DESIGNATION DE L'IMMOBILISATION	ANNEE D'ACQUISITION ET DUREE AMORTISSEMENT	NOMBRE D'ANNUITES A REGULARISER	MONTANTS A REGULARISER
160145	3 GENISSES HIGHLAND CATTLE	2016 – 3 ans	3	4 725,00
160320	4 CHEVRETTES NAINES - ECO PATURAGE	2016 – 3 ans	3	1 210,00

Le montant total de ces régularisations s'élève à 5 935,00€.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**, en décide ainsi.**

Le registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
La Maire,

Luce PANE

## NOTE EXPLICATIVE N°89

### OBJET :

Régularisations d'amortissements relatifs au cheptel

A l'occasion des échanges avec le comptable, ce dernier relève l'absence d'amortissement pour le cheptel, nature comptable 2185, qui apparaît dans le tableau ci-après. Or l'article L2321-2 prévoit que les communes de plus de 3500 habitants constatent des amortissements pour les subdivisions du compte 218.

La régularisation proposée n'entraîne pas de mouvement budgétaire car elle concerne les amortissements qui auraient dû être constatés au cours des exercices précédent et désormais clos. Cette régularisation participe à l'amélioration de la qualité comptable.

<b>N° INVENTAIRE</b>	<b>DESIGNATION DE L'IMMOBILISATION</b>	<b>ANNEE D'ACQUISITION ET DUREE AMORTISSEMENT</b>	<b>NOMBRE D'ANNUITES A REGULARISER</b>	<b>MONTANTS A REGULARISER</b>
160145	3 GENISSES HIGHLAND CATTLE	2016 – 3 ans	3	4 725,00
160320	4 CHEVRETTES NAINES - ECO PATURAGE	2016 – 3 ans	3	1 210,00